

ohes théocrates. Mgr de Chicoutimi s'arroge le droit que les rois de France, jusqu'à la mort du comte de Chambord, n'ont cessé d'affirmer : le droit divin. Eh bien, les rois de France, en dépit de leur droit divin, sont à jamais exclus du trône et depuis cette exclusion la France se porte beaucoup mieux que du temps où les descendants de St Louis et les bâtards couronnés asservissaient et affamaient la France.

L'excès n'appelle pas toujours l'excès, mais il entraîne toujours une réaction.

Mgr de Chicoutimi, ses collègues ou leurs successeurs s'en apercevront un jour. Et ce jour-là ils feront de nouveaux mandements au cours desquels ils s'efforceront de faire oublier les termes de celui du 25 février 1896.

Mais peut-être sera-t-il trop tard.

Quant à l'*Electeur*, objet de cette prose foudroyante, il lui reste une consolation : c'est de se dire qu'il s'est fourré le doigt dans l'œil.

Il lui reste également un espoir : celui de se faire absoudre en bavant sur nous. Et nous sommes heureux, en bons confrères, de lui prouver que l'adversité ne nous éloigne pas d'une infortune, qu'il bave sur nous tout son saoul ; si cela peut le faire rentrer en grâce auprès du sévère prélat qui lui coupe les vivres en l'accusant d'avoir commis de "*noirs attentats*," d'avoir des "*instincts révolutionnaires*," de ne reculer "*ni devant le mensonge, ni devant la calomnie, et d'avoir été un danger de perversion pour un grand nombre de fidèles*." Si donc l'*Electeur* croit qu'en nous déchirant saintement il peut espérer rentrer en grâce et continuer l'envoi de ses ballots dans le diocèse momentanément fermé à ses élucubrations, qu'il ne se gêne pas, car il nous fera plaisir en nous fournissant l'occasion de mettre notre charité chrétienne au service de ses petits intérêts de boatique.

SANS-RANCUNE.

ENTENDONS-NOUS

Voilà un titre que notre grand confrère *La Presse*, a employé deux fois et que nous employons pour la seconde fois.

Ce titre est tout un programme ; c'est une

profession de foi de loyauté, de bon vouloir de part et d'autre.

La première fois que *La Presse* a employé ce titre, c'était pour interpeller la presse protestante modérée et lui faire de très sages représentations sur ses tendances trop habituelles à l'intransigeance.

Nous avons trouvé cet article de la *Presse* très sage, très modéré, très logique sur tous les points, sauf un.

Intitulant notre article comme la *Presse* avait intitulé le sien : " Entendons-nous," nous avons écrit :

" Tel est le titre d'un intéressant et intelligent article de la *Presse*, publié vendredi dernier.

" L'auteur de cet article discute avec la presse protestante sur le droit qu'ont les évêques, les prêtres et les religieux de se mêler des questions politiques."

Puis nous faisons une citation de l'article de notre confrère de la rue St-Jacques, approuvant entièrement ce qu'il exposait avec autant de justesse que de bonne foi.

Et nous ajoutions :

" Cela est très juste, et l'observation de la *Presse* a une grande valeur. On pourra nous accuser de ne pas professer pour le clergé un culte aveugle, mais on ne nous accusera pas du moins de méconnaître ses droits, bien qu'il ne fasse pas montre du même libéralisme à l'égard des nôtres.

" Oui, incontestablement, les ecclésiastiques, à tous les échelons de la hiérarchie, ont le droit indiscutable de s'occuper des choses politiques et des affaires temporelles du pays. Ce droit, ils le tiennent de leur titre de citoyen, titre qu'ils portent dignement, nous sommes heureux de le reconnaître.

" Mais du moment qu'un prêtre daigne se mêler à nous pour l'expédition des affaires publiques, son caractère sacerdotal disparaît aussitôt. Sa qualité de prêtre peut bien subsister dans les esprits et lui valoir la juste confiance des autres citoyens, ses pairs, mais les immunités attachées à son état religieux, mais la soumission aveugle qui lui est due dans le domaine spirituel cessent d'être son partage, et c'est sur un pied d'égalité qu'il doit traiter avec les représentants du peuple et les électeurs.

" Ses avis, ses conseils, ses remontrances, son expérience, sa sagesse, son dévouement, son désintéressement, sa charité, toutes les qualités enfin qu'il s'efforce d'acquérir durant son apostolat et qu'il acquiert presque toujours, font de lui un conseiller précieux, un homme en qui l'on peut avoir confiance et qui est à même de diriger dans une voie sûre tous ceux qui sauront comprendre que ses études et ses dons d'état l'ont mis en mesure de pouvoir peser avec une quasi certi-